



Traction



Lors des bilatérales, la direction annonce :

- Mise en place de l'EAS sur l'axe AUB / MSC ainsi qu'en heures de pointe sur Côte d'Azur.



La FGAAC-CFDT demande le maintien des contrôleurs à bord des trains (*ils assurent la sécurité, le service à bord, évitent les dégradations dans les rames etc*). L'agent de conduite n'a pas à gérer la charge de travail de l'agent de train (sécurité en cas d'incident, informations voyageurs...)

- La direction annonce l'augmentation de l'offre OUIGO au SA 2019 afin de développer l'offre « Loisir ». 25 % des circulations sur le réseau en 2020. La contribution du réseau Sud-Est pourrait être plus importante ! S'ajoute la suppression d'un A/R Paris – Nice.

Conséquences : Perte de charge TGV sur PACA.



La FGAAC-CFDT demande les rééquilibrages de charge sur l'axe Sud-Est afin de maintenir l'emploi dans notre région ainsi que les parcours PRO.

La FGAAC-CFDT demande le maintien des effectifs (actuels) dans les prochains roulements voyage ainsi que la création d'une résidence OUIGO sur PACA.

Lors de nos rencontres avec le Conseil Régional et la Direction Régionale, la FGAAC-CFDT leur demande le remplacement des TGV ainsi que des TEOZ Nice – Marseille supprimés en 2017 et 2018 par des TER.

Convention TER

Le Conseil Régional et la Direction régionale SNCF peinent à avancer sur la convention TER.

Quelques modifications seront faites (à la marge) sur le plan transport SA 2019.

Cependant les améliorations nécessaires sont quant à elles reléguées à négociations nécessaires entre les deux partenaires (SNCF / Conseil Régional)

En attente de décision et pour quelle année ? :

- Composition de rames B5 avec 6 caisses minimum afin de faire voyager les usagers dans de bonnes conditions.
- Utilisation efficace de la 3^e voie Aubagne et Cagnes pour améliorer la régularité.
- Modification des politiques trains supprimés pour améliorer la régularité.
- Modification des horaires incohérents dans certaines gares (plusieurs trains au départ dans des plages horaires réduites).
- Temps de retournement insuffisant dans les gares de destination.
- Maintien des trains sur l'axe MSC / AIX / BRIANCON ainsi que sur la côte Bleue. Pas de transfert vers le bus.



Vos contacts Traction :

Sébastien DESCHAMPS 0698720702 ; Julien SORIANO 0637932471 ; Jean-Philippe CAVALIER 0611887962
Didier DAVIN 0629540792 ; Olivier FONZES 0659420227

region@cfdtcheminotspaca.com

[Facebook : CFDT Cheminots PACA \(le groupe\)](#)

Trois mois de conflit social où les cheminots n'ont rien lâché. Forte de ses propositions la CFDT a déposé et obtenu l'intégration de ses amendements dans le texte de loi.

- **Maintien de la garantie de l'emploi selon les dispositions prévues par le Statut**
- **Rémunération** minimale garantie de manière pérenne correspondant à l'ensemble des éléments de rémunération (traitement, primes, indemnités, gratifications) versés lors des 12 mois précédant le transfert ainsi que l'intégration des allocations dans le calcul de la rémunération minimale garantie (allocations de déplacement et Allocation Familiale Supplémentaire)
- Création d'un Périmètre Ferroviaire Unifié (ex GPF) permettant d'assurer le maintien de l'unité sociale et **des accords existants notamment l'accord relatif à l'organisation du temps de travail**
- Garantie de maintien du régime spécial de retraite et de prévoyance
- Transfert de personnel entre les opérateurs de transport basé sur le volontariat comme modalité prioritaire
- Droit de retour avec une réintégration au statut pour les agents aujourd'hui au cadre permanent, si le salarié retrouve un emploi dans le GPF entre la 3e et la 8e année suivant son transfert.
- **Garantie de l'emploi** en cas de défaillance d'un repreneur inscrit dans la loi

Le combat n'est pas terminé pour les cheminots et la CFDT !

Nous portons entre autre les propositions suivantes :
Négociations en cours au niveau de la branche

- **Grille salariale** commune pour tous au niveau de la branche, afin d'éviter le dumping social
- **Facilités de circulation** universelles (quelques soit l'opérateur)
- Maintien de la **caisse de prévoyance** pour tous les cheminots.
- Ouverture de la caisse à tous les cheminots quelques soient l'entreprise ferroviaire
- **Action sociale de branche** : réseau d'assistantes sociales, indemnités spécifiques, dont celle de garde en crèche, aides, prêts et caution de l'employeur. Accès direct à des logements sociaux, mais aussi prêts bonifiés pour l'accès à la propriété...
- **Sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels**. Afin de permettre à un salarié, de bénéficier d'un dispositif de reclassement dans un poste correspondant à sa qualification au sein de la branche, dans le même bassin d'emploi ou à défaut dans d'autres bassins d'emploi.

Votre soutien à la CFDT est essentiel pour faire aboutir ses négociations

Vos contacts Traction :

Sébastien DESCHAMPS 0698720702 ; Julien SORIANO 0637932471 ; Jean-Philippe CAVALIER 0611887962
Didier DAVIN 0629540792 ; Olivier FONZES 0659420227

region@cfdtcheminotspaca.com

[Facebook : CFDT Cheminots PACA \(le groupe\)](#)

